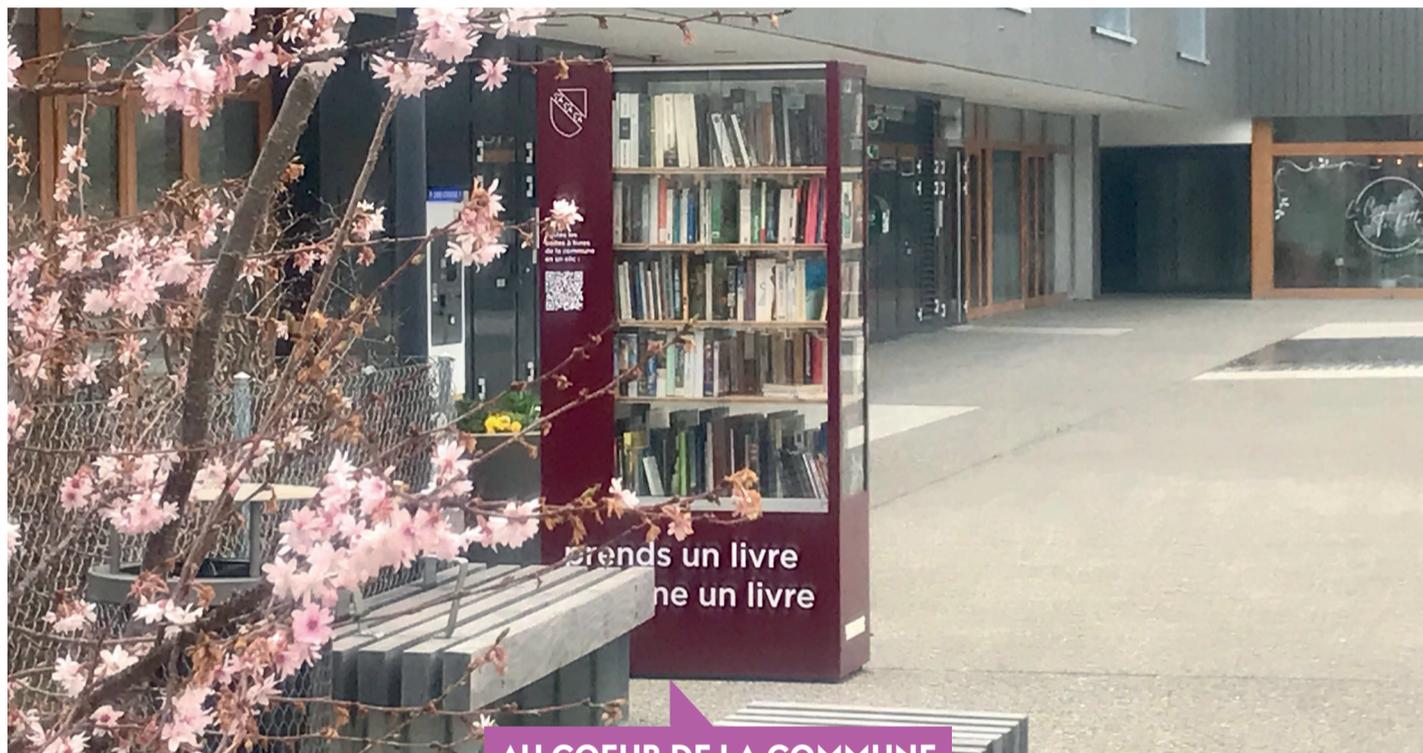


ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



AU COEUR DE LA COMMUNE

Prêts pour de nouvelles aventures

Le Conseil municipal a porté un projet de boîte à livres. 4 bibliothèques vitrées sont prévues sur vos lieux de passage pour déposer et prendre des romans, comme autant de nouvelles aventures qui vous attendent au coin de la rue.

Les origines

En Suisse romande, c'est en 2015 que des cabines téléphoniques ont été, pour la première fois, remplies de livres de toutes sortes. Xavier Vasquez, fondateur du festival lausannois *Nuit de la lecture* dédié à la lecture de rue, s'était inspiré d'un concept lancé en Grande-Bretagne pour donner une nouvelle vie aux iconiques *Red Telephone Box*.

Mais c'est également aux livres imprimés que cette idée a pu donner une nouvelle vie. Il est rare en effet qu'un livre soit lu une seconde fois. Il est souvent déposé à jamais sur une étagère, car personne n'aime jeter un livre.

L'idée de le déposer sur une étagère commune et à la vue de tous est une solution parfaite. De toutes les formes, de toutes les couleurs et de toutes les tailles, des boîtes à livres ont commencé à fleurir un peu partout.

Échange & partage

Voilà l'enjeu central de cette démarche. Ce n'est pas un lieu de dépôt mais un lieu de par-

tage. Un inconnu qui décide de déposer une histoire qui attend d'être découverte à nouveau.

Du lien social en plein espace public le concept de la boîte à livres met la lecture et l'imagination à la portée de toutes et tous. Une manière de décroquer l'espace urbain et de donner un nouveau souffle à la vie locale. Qui sait, peut-être qu'un jour, en partageant un verre au marché de la place de Vézenaz, vous apprendrez que vous connaissez la personne qui a laissé ce super livre qui vous a fait découvrir votre nouvel auteur préféré.

Libre échange - comment ça marche?

Lorsque la boîte à livres est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Les boîtes à livres sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. La propreté et la gestion de cette offre repose sur votre bienveillance. N'hésitez pas à arranger les ouvrages pour laisser, après votre passage, une présentation que vous souhaitez retrouver.

Pensez également à ne laisser que des livres que vous souhaiteriez vous-même trouver et pouvoir emprunter. Ces boîtes ne sont pas destinées à recevoir des DVD, jeux de société ou autres catalogues et revues trop spécifiques.

Évadez-vous de la réalité, le temps de quelques pages! www.collonge-bellerive.ch/boitesalivres

À COLLONGE

- Chemin du Pré d'Orsat 8
sur la place

À VÉSENAZ

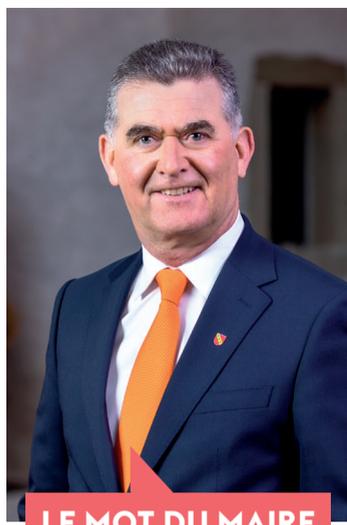
- Parking des Rayes
sortie ouest, côté place de jeux
- Place de Vézenaz
en bas du grand escalier

AUTRES IDÉES AUTOUR DU LIVRE?

Dans le cadre du projet «*silence on lit*»* l'Association des parents d'élèves du cycle de Bois Caran (APECO) est à la recherche d'un maximum d'ouvrages pour un lectorat de 12/15 ans. Si souhaitez faire un peu de place, vous pouvez amener ces lectures au secrétariat du C.O. aux heures d'ouverture.

Nouvelle sur le canton de Genève, l'association «*lire et faire lire Suisse*»* cherche des bénévoles pour lire des histoires à des enfants de son quartier (par groupes de 2 à 6 enfants). Une formation à la lecture à voix haute et au choix des livres est assurée régulièrement.

*www.silenceonlit.com et www.lireetafairelire.ch



LE MOT DU MAIRE

Alors que la situation sanitaire s'améliore, l'espoir d'un retour à notre fameuse « vie d'avant », tellement attendue et souhaitée depuis bientôt deux ans, se fait de plus en plus pressant, même si la prudence reste de mise.

Pourtant, cette fameuse « vie d'avant », d'autres n'auront pas la joie de la retrouver, leur pays étant entré en guerre. Cette crise politique, proche de nos frontières, nous préoccupe grandement et nous suivons son évolution avec attention de manière à pouvoir activer les mécanismes mis en place par la Confédération et les cantons pour la protection temporaire des réfugiés de guerre.

Dans l'immédiat, restons positifs et donnons-nous les moyens de l'être ! Afin d'agréments votre quotidien, vous trouverez ci-dessous quelques projets que nous vous proposons pour les mois à venir :

- **L'épicentre** : les concerts et projections de films ont repris et sont à retrouver dans l'agenda de la page 4. Profitez sans modération de cette offre riche, variée et de qualité car la culture a besoin de votre soutien !
- **Les Enfants du Levant** : coproduit par la Commune, les représentations de ce spectacle auront lieu à la plage de la Savonnière du 1er au 14 septembre 2022. Un magnifique opéra retraçant l'histoire vraie de très jeunes prisonniers envoyés au bagne sur l'Île du Levant, au large de Toulon.
- **Les boîtes à livres** : bandes dessinées, littérature, romans policiers, livres de cuisine, vous trouverez certainement votre bonheur dans une des trois boîtes à livres installées sur la Commune. Échangez, empruntez ou donnez, tel est le concept.
- **Le Service social intercommunal « littoral »**: coordonné par Collonge-Bellerive, il regroupera les communes d'Anières, Corsier et Hermance. Un accent sera notamment porté sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

En espérant que ces sujets plus légers vous auront apporté quelques perspectives réjouissantes, je souhaite que cette entrée dans le printemps soit synonyme d'énergie afin que nous puissions, toutes et tous, avancer vers un avenir solidaire et serein.

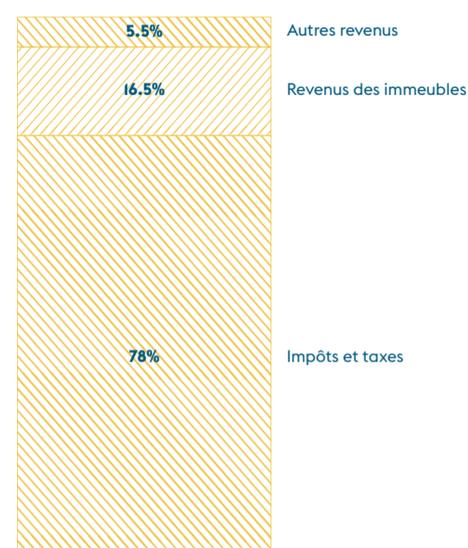
Philippe Thorens
Maire

BUDGET 2022

Répartition des dépenses par politiques publiques



Répartition des revenus par natures



Établi dans le contexte délicat de la crise sanitaire, mais avec confiance dans un retour progressif à une conjoncture plus optimiste, le budget 2022 se caractérise par le maintien des équilibres financiers, par le développement de prestations et la poursuite d'investissements pour couvrir les besoins croissants d'équipements.

Grâce à une maîtrise des charges de fonctionnement, le budget 2022 reste positif. Les autorités communales ont confirmé le taux de 29 centimes additionnels pour les impôts communaux et le dégrèvement à 100% de la taxe professionnelle communale.

Le 23 novembre 2021, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2022, qui présente 39'540'000 CHF de charges et 39'807'000 CHF de revenus, soit un excédent de revenus projeté de 267'000 CHF.

La création de 72 places de crèche au cours de l'année 2021 représente un engagement financier supplémentaire pour 2022 de 754'000 CHF. La commune augmente également ses participations dans les dispositifs d'accueil parascolaire et d'animation socio-culturelle et poursuit le développement de son service des affaires sociales.

Des investissements sont prévus pour CHF 22'000'000 dont plus particulièrement :

- CHF 4'800'000 pour la rénovation et le développement d'installations sportives et l'amélioration de sites communaux publics
- CHF 9'700'000 pour l'entretien et la sécurisation des routes, et pour l'amélioration du réseau secondaire de collecte des eaux usées et pluviales
- CHF 1'200'000 pour la rénovation de bâtiments communaux
- CHF 3'100'000 pour la rénovation d'immeubles d'habitation

Les autorités communales restent attentives aux impacts potentiels des modifications légales en cours de discussion, particulièrement sur le projet de transfert de charges cantonales aux communes.

Avec toujours pour ligne de conduite une gestion saine et prudente des deniers publics, elles poursuivent activement leur politique d'entretien du patrimoine immobilier et des infrastructures communales, leur soutien aux nouveaux projets, dans un esprit de développement durable et maîtrisé de la Commune.

VOUS Y ÉTIEZ ?

Fraternoël en images



UNE INFORMATION QUI PEUT

...

CÉLÉBRER LE PRINTEMPS

AU REVOIR BONHOMME HIVER



Cet hiver «Pingu» le pingouin a fait briller ses dernières lumières. Déplacé en 2021 entre les 2 crèches, il aura malheureusement trop souffert des assauts répétés de personnes se jetant dans ses bras depuis un toit voisin! Il sera remplacé par de nouveaux projets d'illuminations que vous pourrez découvrir à la fin de cette année.

ÉVITER LES PÉNALITÉS

PERMANENCE IMPÔTS



Les déclarations d'impôts remplies étaient attendues par l'administration fiscale avant le 31 mars. Des délais sont cependant parfois aménagés et les personnes à revenus modestes qui ont besoin d'un soutien peuvent encore contacter le service social pour une aide personnalisée, jusqu'au 31 mai: collonge-bellerive.ch/social

DÉCROCHER DES MÉDAILLES

ET RENOUVELER CELLE DE VOTRE CHIEN



Tous les chiens âgés de plus de 6 mois doivent être porteurs d'une marque de contrôle valable jusqu'au 31 mars. Les médailles 2022 sont disponibles à la réception de la mairie.

INSPIRER À PLUS DE CIVILITÉ

MERCI MONSIEUR PYTHON



Tout le monde est forcément déjà passé à côté d'un déchet laissé par terre sans pour autant le ramasser. Pourquoi? Monsieur Roland Python, jeune retraité de l'entreprise connue notamment pour l'élimination des nids de guêpes, ramasse tous les jours les déchets qu'il rencontre sur son chemin. Au prochain déchet croisé, pourrions-nous suivre son exemple?!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Subventions 2022

Les habitants de Collonge-Bellerive bénéficient chaque année de nombreux soutiens. Rapide panorama des incitations 2022 mises en place par les autorités communales.

Actions en faveur de l'environnement

- Achat d'un abonnement annuel TPG ou CFF (Abonnement général) 150.-
- Achat d'un abonnement CFF demi-tarif 40%
- 5 cartes journalières CFF (disponibles sur notre site internet) 40.- l'unité
- Achat d'un vélo ordinaire 250.- tous les 3 ans
- Achat d'un vélo électrique 500.- tous les 5 ans
- Diagnostic énergétique (Visite Villa) SIG-éco 21 Analyse personnalisée offerte
- Subventions cantonales «mobilité durable»
à l'achat d'un vélo-cargo / installation borne de recharge électrique www.ge.ch/subventions-velo

Actions solidaires et en faveur des familles

- Participation des 6-18 ans à des camps d'activités ou de sports 100.-
- Allocation de rentrée scolaire pour familles modestes (primaire / secondaire) 130.- / 180.-
- Chéquier culture (3 carnets disponibles) ville-geneve.ch/chequier-culture

Avant votre achat, prenez connaissance des conditions de ces subventions listées sur: www.collonge-bellerive.ch/subventions et préparez méticuleusement tous les documents nécessaires, avant de vous rendre à la réception de la mairie.

RECENSEMENT ARCHITECTURAL

Patrimoine bâti sous la loupe

L'office cantonal du patrimoine et des sites a reçu pour mission d'identifier les bâtiments dignes d'intérêt, au sens de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites. Ainsi, depuis 2015, il procède, commune après commune, à ce recensement, afin de mettre à jour les données récoltées entre 1970 et 1990, lors du premier recensement architectural.

Entre mars et décembre 2022, c'est au tour de tous les bâtiments de notre commune **construits avant 1985**, de se retrouver sous la loupe des architectes du patrimoine et des historiennes et historiens de l'art, mandatés par le canton pour les répertorier.

Leur mission : photographier et étudier les parties extérieures des bâtiments et leur environnement paysager et urbain, ainsi que déterminer leur intérêt patrimonial. Les évaluations, soumises à une commission d'experts, reposent sur des critères d'ancienneté, de valeur historique, de notoriété de l'architecte, de qualité artistique, d'état de conservation, etc.

Ce recensement n'est toutefois pas à confondre avec la procédure légale nécessaire pour toute mesure de protection. Les données recueillies seront présentées sur ge.ch/sitg dans des fiches de synthèse qui seront consultables, courant 2023. Dans l'espace des cartes interactives, sélectionnez «Patrimoine» et «Recensements architecturaux».

Les 1892 propriétaires concernés ont reçu directement un courrier explicatif et nous les remercions de réserver un accueil favorable aux personnes chargées de ce projet.

Pour plus d'informations: www.genevepatrimoine.ch (contact imah-recensement@etat.ge.ch)

IMPRESSUM

Édité par la Commune de Collonge-Bellerive
1, ch. du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution
Saisonnière

Comité de rédaction et de réalisation
Personnel de l'administration communale
Sara Tappy

Impression
Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires

Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

Concept et relecture
CANa atelier graphique

Photos
Administration communale
Antoine Tardy

L'agenda des événements

MAI

14 - 15.05.22

1^oème Generali Genève
Marathon
Passage à
Collonge-Bellerive, dim 15

15.05.22

Votations populaires
École de Collonge
cycle élémentaire

17.05.22

Séance du Conseil
Municipal
20h
Mairie

20.05.22

Bibli-o-bus
De 10h à 12h
École de Collonge
cycle élémentaire

31.05.22

Bibli-o-bus
De 14h à 17h
École de Collonge
cycle élémentaire

JUIN

11.06.22
CUCURUCHO VALDÉS
SEPTET



(Musique cubaine)
20h30
l'épicentre

17.06.22

Bibli-o-bus
De 10h à 12h
École de Collonge
cycle élémentaire

18.06.22

Marché
«Édition spéciale»
au chemin du vieux
Vésenaz
Informations à suivre

21.06.22

Séance du Conseil
Municipal
18h30
Mairie

23.06.22

Bibli-o-bus
De 14h30 à 17h
École de Vésenaz

28.06.22

Bibli-o-bus
De 14h à 17h
École de Collonge
cycle élémentaire

JUILLET

01.07.22

Promotions scolaires
Ferme de Saint-Maurice

07 - 14.07.22

Festival de Bellerive
Ferme de Saint-Maurice
www.bellerive-festival.ch

AOÛT

18.08.22

Bibli-o-bus
De 14h30 à 17h
École de Vésenaz

23.08.22

Bibli-o-bus
De 14h à 17h
École de Collonge
cycle élémentaire

SEPTEMBRE

01-14.09.22

Les Enfants du Levant
Plage de la Savonnière
www.opera-theatre.ch

Retrouvez l'agenda des
événements mis à jour
régulièrement sur :
collonge-bellerive.ch/agenda

Création estivale

Les enfants du Levant
par Opéra-Théâtre
Ouverture de la billetterie
25 JUIN 2022

**SOLIDARITÉ
UKRAINE**

solidariteukraine.ch

HOTLINE 0800 900 995

La commune de Collonge-Bellerive, comme le canton de Genève, affirme son attachement à la paix ainsi que son soutien et sa solidarité à l'égard de la population ukrainienne.

Le site solidariteukraine.ch et la ligne verte 0800 900 995 répondent aux questions de la population genevoise en coordination avec les associations et autres acteurs cantonaux et fédéraux. Autre ressource utile: www.sem.admin.ch - le site de la Confédération pour toutes les questions sur la guerre en Ukraine, l'accueil et l'enregistrement de réfugiés:

UKRAINE-ESPACE DE RENCONTRE À LA MAIRIE DESTINÉS AUX RÉFUGIÉS ET FAMILLES D'ACCUEIL

Le service des affaires sociales organise, dès le lundi 2 mai 2022, des moments de partage et d'échange hebdomadaires.

Quand?

Les lundis de 11h à 14h
Les jeudis de 16h à 20h

Où?

À la mairie - Salle des sociétés (au dessus du restaurant Collonge-Café)

Dans quel but?

Il s'agit de permettre aux réfugiés et aux familles d'accueil de se rencontrer et de créer des liens, afin de partager leurs expériences dans un cadre convivial. **Un traductrice et une personne de référence seront à votre écoute.** Ils seront une source d'informations pour vos éventuelles questions et proposeront une petite collation offerte par la commune.

POUR METTRE À DISPOSITION UN BIEN IMMOBILIER:

Écrire à: Gestion_locative_technique_AMIG@hospicegeneral.ch

POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL : Il est nécessaire de vous annoncer auprès de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés www.osar.ch ou de www.campax.org

SI VOUS ÊTES INSCRITS À L'OSAR ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACCUEILLI DE FAMILLE: Caritas Genève est mandaté par l'OSAR pour effectuer le placement des familles et contacte directement celles-ci. Consultez caritas-ge.ch

VOUS ÊTES UNE FAMILLE D'ACCUEIL AYANT ACCUEILLI DIRECTEMENT DES RÉFUGIÉS (sans passer par l'OSAR) : Annoncez-vous auprès de Caritas Genève et signez, avec les personnes accueillies, la convention d'hébergement proposée par cet organisme 022 708 04 44 / info@caritas-ge.ch Cette convention d'hébergement est la condition pour que vous puissiez recevoir une indemnité de 250.- /mois pour l'hébergement (elle vous sera reversée directement par les personnes accueillies).

Les réfugiés que vous accueillez peuvent obtenir une assistance financière, dès réception par courrier postal de la confirmation du secrétariat d'État aux Migrations de leur inscription en ligne pour l'obtention du permis S. Ils doivent se rendre à l'Hospice général, route de Meyrin 49 pour s'inscrire.

L'école est obligatoire pour tout enfant quelque soit son statut
Entre 4 et 12 ans • 022 752 39 77 - collonge-meinier-vesenaz@etat.ge.ch
Entre 13 et 15 ans • auprès du DIP au numéro - 022 327 04 82
Entre 16 et 18 ans • auprès du DIP au numéro - 022 388 12 60

Le service social reste à l'écoute et accompagne vos démarches :
www.collonge-bellerive.ch/social